



Conseil d'Administration élargi

Jeudi 12 Avril 2018, 14h30/17h

43 blvd Montparnasse/CASDEN, Paris VI

- Assises Nationales 2019 –

Réflexions, discussion / Compte-rendu

Présents et pouvoirs :

ANDACRE

- Jack MAIGNAN, vice-Président FNADAC et coordinateur territorial
- Maud BRUN
- Pouvoir de Thierry LE NÉDIC à Maud BRUN

CULTURE ET DÉPARTEMENT

- Vincent BOURGUES
- Pouvoir de Philippe VEYRINAS, vice-Président de la FNADAC, à Vincent BOURGUES
- Pouvoir de François POUTHIER à Vincent BOURGUES
- Pouvoir de Sandrine KERLIDOU à Vincent BOURGUES

ADAC GVAF

- Bruno LONCHAMPT
- Pouvoir de Hélène AMBLÈS à Bruno LONCHAMPT
- Pouvoir de Catherine DUPRAZ à Bruno LONCHAMPT
- Pouvoir de Johan-Hilal HAMEL à Bruno LONCHAMPT

Excusée Hélène Liteau-Basse

ADAC IdF

- Carole ZIEM, vice-Présidente de la FNADAC
- Marina CAVAILLÈS
- Laurence DUPOUY-VEYRIER
- Louis PERETTI
- Pouvoir de Christophe BENNET à Carole ZIEM

DACDOC

- Arnaud HAMELIN
- Frédéric LAFOND, Président de la FNADAC
- Pouvoir de Sylvie MOLLEREAU à Arnaud HAMELIN
- Pouvoir d'Isabelle LOUIS-DINEY à Arnaud HAMELIN

ADDACARA

- Isabelle PIOT
- Gilles THORAND, Secrétaire de la FNADAC
- Pouvoir de Sophie LATAPIE à Gilles THORAND
- Pouvoir d'Amélie BOULANGER à Isabelle PIOT
- Pouvoir d'Hélène MILLIEX à Isabelle PIOT

PACADAC

Anne Flore de VALENCE excusée (prise de poste)

ADAC BFC

- Eddy GAILLOT, vice-Président de la FNADAC
- Didier GUÉNIAT
- Pouvoir de Christophe DROUHIN à Eddy GAILLOT
- Pouvoir de Véronique LANCIEN à Eddy GAILLOT

ADAC GO

- Jack MAIGNAN
 - Pouvoir de Vincent BAROT à Jack MAIGNAN
 - Pouvoir de Jean-Christophe CHEDOTAL à Jack MAIGNAN
 - Pouvoir de Jean-Philippe DHOLLANDE à Jack MAIGNAN
 - Pouvoir de Nathalie ROUSSEL à Jack MAIGNAN
- C. Taillandier excusé*

ADAC GE

- Déborah COPEL, vice-Présidente de la FNADAC
- Francis GÉLIN
- Stéphane WIESER
- Anne-Claire BOYARD
- Pouvoir d'Ilona PIETRZOK à Déborah COPEL

Introduction par Frédéric LAFOND, Président

Rattacher les Assises à la détermination de ce que nous sommes une force nationale et territoriale :

- en replaçant dans le contexte (élections à venir, nécessité de replacer la culture dans le débat politique et donc de mobiliser très largement professionnels et élus bien au-delà du secteur culturel) ;
- et en en trouvant le sens (cf l'AG 2016 donnait les grands axes des Assises 2017).

Mélanger les 2 questions dans le contexte des Politiques culturelles/et en Bretagne : un territoire d'accueil qui sait travailler ensemble, avec convergence des niveaux de collectivités (il y aura une dimension politique à gérer, on l'a vu à Strasbourg). Le temps d'appréhension du territoire réalisé pour les assises de Strasbourg pourra être capitalisé ; gain de temps sur la question politique, sur celle du lieu

Bretagne : forme d'excellence (établissements de niveau européen), décideurs avec "ADN" de coopération et d'engagement des collectivités qui ont mis la culture comme pivot de leurs politiques publiques, dans un projet identitaire, mais ouvert (1^{er} VP économie créative). Lieu tout neuf (un immense Couvent transformé), mais qui sera à humaniser. Les collectivités locales montrent une volonté politique pour accueillir les Assises ; le contexte est très favorable, le travail politique pour préparer le terrain a été fait, et les principes sont actés.

J – 15 mois, sans les étés ! Etat d'urgence dans la construction car il y a énormément de choses à gérer : quels partenaires ? Quelle stratégie ? Le Président alerte aussi sur la nécessité de définir très vite le temps des partenariats :

* OPC : possible de soutenir, via conventionnements (30 ans de l'OPC en 19-20) ;

* pas d'agence régionale culturelle en Grand Ouest : il faudra trouver des synergies.

Avant ouverture du débat, rappel par *Frédéric Lafond* de quelques enjeux urgents :

- Structuration de la FNADAC et délégations des vice-Présidences effectives et concrètes, sur des enjeux identifiés et partagés ;

- Rencontres régionales, préalables indispensables aux "Assises/Etats généraux" de 2019 ;

- Réflexion autour d'un(e) permanent(e).

* * * * *

Laurence Dupouy-Veyrier Au préalable au lancement de l'organisation, il est essentiel de savoir si on veut organiser des assises ou des états généraux de la Culture. Cela changerait : mais passer à des « Etats généraux », ne se construit pas de la même façon. Passe-t-on d'Assises à une Rencontre nationale de la Culture ? Dans le cadre d'une plate-forme nationale où nous aurions à exprimer la spécificité de nos métiers ?

Problématique/fil conducteur à trouver : pourquoi pas la notion de Genre, qui est une question de société/parité. Nous avons une responsabilité sociétale pour que les choses progressent. La Culture pointée comme espace de proximité, de contradiction et de paradoxes, or des hégémonies d'inégalité se perpétuent alors que nous prôtons la culture pour tous. Comment peut-on faire avancer la question ?

Frédéric Lafond L'engineering FNADAC est opérant. Mais quid de l'ouverture de nos AG à des réseaux de professionnels de la Culture ? Passer des Assises de DAC nationales à une rencontre de la culture avec nos partenaires ? Pour cela il faut une co-construction + un travail sur nous-même. Il s'agit d'exprimer nos métiers dans leur ouverture globale, à la différence près que nous ne sommes pas non plus *Télérama* ou *Libé*.

Et ce avec des partenaires associatifs ou autres (penser de manière large la notion de privé : association, usager (ne pas se limiter aux acteurs privés). Si on arrive à fédérer les professionnels publics de la culture pour une co construction des Assises, ce serait un grand changement au bout des 10 ans 2006-2017. La FNADAC représente tous les niveaux de collectivités, et une unité de métier, mais qui voudra venir travailler avec nous en ce qui concerne les autres fédérations nationales pour débattre des enjeux des politiques culturelles de demain ? (SYNDEAC, Scènes

nationales, corps constitués de la culture), alors que nous ne sommes pas à ce niveau de permanence. Trouver un outil/création d'une plateforme d'intérêt général, communiquer notre attractivité.

Jack Maignan est d'accord, besoin indéniable d'ouverture, mais il faut surtout être forts => phaser peut-être les démarches d'ouverture, selon un calendrier sous 3 ou 4 ans : 2019 arrivera à une phase intermédiaire. Les métiers de la FPT sont à intégrer déjà dans leur entièreté (Etat, nouveaux récents partenaires type Casden). A trop embrasser, nous risquons la fragilité.

Frédéric Lafond alerte sur la question du calendrier : ces assises, à 6 mois des municipales (sachant que ces collectivités sont nos principaux financeurs), doivent ouvrir le débat sur la place de la culture dans la campagne politique. Faire du politique.

Bruno Lonchamp Ne rêvons pas sur l'enjeu culturel, il n'est que de voir Clermont 2028. Penser et prévoir la place des élus dans un dispositif pareil.

Des Assises professionnelles, ce sont d'abord un temps d'échange, et des ateliers de travail. Et attention : à forme différente, contenu différent.

Frédéric Lafond ré-énonce quelques principes de base :

- * Temps de recherche-action
- * Assises de la pratique
- * Avec élus ou futurs élus
- * Initier le débat culturel
- * Logique d'Etats généraux (pas forcément cette dénomination).

Arnaud Hamelin Fin de période dorée. Eviter l'entre-soi, idée de partager avec d'autres acteurs de la culture . Que devient la Culture demain ? Nous avons un rôle à jouer, par l'ouverture à d'autres professions (ex : entrepreneurs culturels, type Syndeac).

Eddy Gaillot A-t-on encore une ambition de service public culturel au niveau national ? territorial ? => pourquoi ne pas imaginer des temps régionaux au préalable ? (cf. "Labourer nos champs en BFC"). Une ambition partagée est-elle souhaitée ? (exs : Dijon/Cité de la gastronomie gérée par Vinci ; Prodiss /tourneurs qui ont besoin de la collectivité publique. Privés - ou para-publics, pour Jack Maignan).

Carole Ziem fait la proposition de 3 axes : se réinventer (dans la joie), valoriser et construire ensemble, pour accompagner les jeunes/nouveaux élus et prolonger nos politiques culturelles.

Moins "assises" que "rencontres" ou "états généraux " : formats actifs, vivants, participatifs, dynamique d'ouverture, visibilité de notre identité de "touche à tout", collaboratifs, innovants, sources de méthodologies reproductibles

Arnaud Hamelin DAC.DOC Comment on anticipe l'implantation d'acteurs autour de nous ? (ainsi ceux commerciaux qui s'emparent des festivals de musiques => penser un nouveau rapport avec les partenaires privés). Le travail avec les opérateurs privés doit être approprié par les DAC. Ces opérateurs privés ne sont pas forcément opposés, mais peuvent être des alliés et des partenaires. Pour éviter objet commercial. En rappelant la notion de service public de la Culture.

Vincent Bourgues La filière Livre est au cœur de ces questions. Copie-t-on le modèle de festival absorbé par les majors ? On ne nous entend pas sur ces enjeux.

Eddy Gaillot Attention à ce que la limitation du service public ne devienne pas la Norme !

Isabelle Piot Tout ce qui impacte l'évolution de nos métiers. Se décentrer. Essentiel de réfléchir sur ce que doit être le service public de demain ? Qui peut faire quoi dans le champ culturel ? qu'est-ce qui doit rester dans le domaine public ? dans le domaine privé ? Rôle auprès des élus : place des élus, car place spécifique que le DAC auprès des élus.

Et avec des Vivants, ajoute un participant.

Frédéric Lafond Il faut redire qu'il y a un attelage élu/technicien. Beaucoup (d'élus) nous repositionnent plus bas qu'on est. Un débat doit avoir lieu au sein des élus pour redéfinir notre rôle => construire une plate-forme de partage qui dise ce qu'est ou n'est pas une politique culturelle.

Laurence Dupouy-Veyrier Gagner l'alliance du politique est un rendez-vous à ne pas manquer (autre forme de "convergence des luttes").

Le Service public d'intérêt général = on est plus les seuls à le décider (enjeux urbains). Il y a un cap à passer que l'interaction des enjeux, avec la Culture au cœur du projet. Enjeu de rassemblement/de Gouvernance. Et ne pas culpabiliser les élus.

Jack Maignan Le binôme DAC/élu n'est pas unique. Poids de la direction et de

l'administration générale => besoin de faire changer le regard des futurs administrateurs (qui seront les futurs DG et DGA de demain). Il y a en Bretagne la présence d'une formation /INET, d'élèves administrateurs, auprès de qui il faut faire passer des messages. Il s'agit aussi de défendre le service public territorial

Déborah Copel Importance de penser l'innovation : elle est actuellement ailleurs que dans nos collectivités => il faut aller la chercher car elle est ailleurs sur le territoire, pour ne pas être des administrateurs lambdas. Se réinventer.

Frédéric Lafond Nécessité de sensibiliser les élus qui ne sont pas convaincus plutôt que ceux qui le sont. Nombre d'attelages locaux fonctionnent. Il serait préférable de sensibiliser nos élus => sensibiliser aussi par « le bas » plutôt que strictement essayer de convaincre par le haut (association d'élus, FNCC, AMF ?)

Marina Cavallès Nécessité de se réinventer en permanence : métier Service public culturel/innovation. La notion d'innovation doit être un moteur de cette ambition ! Se réinventer ! Réinventer avec la question de l'innovation, co construction, la liberté d'expression, la question du genre, la lutte contre les discriminations, ...
Penser la question des formats des assises. Attention au format géant : méthodes agiles, formats innovants.

Maud Brun Question du genre ne se rattache-t-elle pas plus largement aux Droits culturels ?

Frédéric Lafond Ne pas oublier que l'on se positionne dans des niveaux de débats européens et nationaux (envergure de la question, avec tous ceux qui « font culture »). Ne pas se tromper d'échelle (ainsi, à Strasbourg, la question CEE a à peine été effleurée. Or c'est à "Rennes-en-Bretagne" que les taux de participation aux élections européennes ont été les plus forts).

Eddy Gaillot Ce temps d'échanges et de co-construction devra rendre compte de toute la diversité nationale. Le contexte des Municipales est intéressant (faut-il 10 - ou 110 - propositions pour la culture à l'aube des élections ?). Attention à la disparité des territoires : il faut refléter cette disparité (ex : il n'est que de voir l'obligation des DAC à désormais siéger dans des Commissions locales de sécurité).

Arnaud Hamelin La culture se normaliserait-elle dans le SPL ? (scolaire/éducatif ; réflexion économique)

Frédéric Lafond A force de revendiquer notre poids économique, notre transversalité,

nous avons tendance à une certaine normalisation => nous devenons un petit dénominateur commun. Relativisme et injonction, entre lesquels il y a l'innovation. Ne pas oublier l'enjeu des futurs collègues : dans ce mouvement de réinvention des politiques publiques

Jack Maignan Il nous faut avoir les outils pour cela, des outils objectifs sur des problématiques menées par d'autres. Il y a également la possibilité d'un travail en amont avec des étudiants de Sciences Po Rennes

Laurence Dupouy-Veyrier A partir de juin 19, des bilans vont nous être demandés. L'évaluation reste conceptuelle. Culture à repartager sur les indicateurs. N'est-ce pas le moment de capitaliser des études qu'on aurait bien anticipées, de capitaliser sur des évaluations prospectives, sans normer ?

Francis Gelin Quels sont les leviers lorsqu'une agence territoriale accompagne des collectivités ? (cf. remontée à la Plateforme nationale des Agences des Ingénieries régionales 2017). Ainsi, désormais le positionnement de l'Agence d'Alsace (Agence Grand Est), comme espace d'expérimentation dans un territoire : chantiers, mais aussi droit à l'erreur, différent en ce sens des collectivités publiques. Posture d'accompagnement des forces pour qu'elles se shakent.

Arnaud Hamelin Nécessité d'espace/ateliers sur les méthodes de travail. Des échanges autour d'échanges de pratiques sur des questions techniques ?

Frédéric Lafond Le CA doit donner au COPIL un axe stratégique et des grands principes ; ensuite le COPIL technique travaille en décision rapide/pragmatique.

Jack Maignan **TOUT DOIT ETRE BOUCLÉ POUR LE MOIS D'AVRIL 2019.**

Marina Cavaillès Quelle organisation/méthodologie ?

Frédéric Lafond L'instance d'organisation des Assises doit avoir un espace d'autonomie. Le CA doit donner la grande thématique.

Ascendance proposée : impossible de tout mettre à la validation des CA de chacune des associations territoriales (pas utile de faire un feedback sur tout => actuellement, c'est un vrai problème ; la notion de MANDAT doit être pleinement respecté).

COPIL technique

Frédéric Lafond/Pdt + Jack Maignan/délégué aux territoires + CA
+ DACs de la Ville et de l'Agglo de Rennes
+ OPC (Jean-Pierre Saez + chargé de mission)
+ Secrétaire FNADAC/Gilles Thorand
+ Trésorière FNADAC/Sylvie Mollereau
+ Chargée de communication FNADAC/Coralie Pelletier
+ CNFPT

COPIL pas trop étendu en nombre pour réactivité opérationnelle (et notamment prendre garde au pourcentage des intervenants DAC)

Francis Gelin OK, accord collégial, mandatement/quitus sur ce process.

Frédéric Lafond un prochain CA recevra les partenaires.

Laurence Dupouy-Veyrier bien définir le rétro-planning.

CONCLUSION

Frédéric Lafond souligne les engagements nouveaux pris, sont ceux des VP, et des nouveaux élus. C'est un engagement courageux.

Séance levée à 17h00.